



**RETURN BIDS TO :**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**  
Bid Receiving - Réception des soumissions:

**Owen Nicholl (21120-15-2116434)**

Senior Procurement Officer / Agent principal  
d'approvisionnement  
Mailroom, Correctional Service Canada / Salle du courrier,  
Service correctionnel Canada  
Ground Floor / rez-de-chaussée  
340 Laurier Ave West / 340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa, Ontario

Attention :

Owen Nicholl

Senior Procurement Officer / Agent principal  
d'approvisionnement

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

**Proposal to: Correctional Service Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

**Proposition à: Service Correctionnel du Canada**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication  
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments — Commentaires :**

**THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES  
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Correctional Service Canada (CSC)  
340 Laurier Ave West / 340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa, Ontario

<b>Title — Sujet:</b> Faith Community Reintegration Projects (FCRP) – Project de reinsertion sociale avec des groupes confessionnels	
<b>Solicitation No. — No. de l'invitation</b> 21120-15-2116434	
<b>Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation</b> 002	<b>Date:</b> February 4, 2015 - Le 4 février 2015
<b>GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG</b> PW-15-00669519	
<b>Solicitation Closes — L'invitation prend fin</b> at /à : 2 :00 P.M. EST (Eastern Standard Time) - 14h00 (Heure normale de l' Heure.  on / le : February 20, 2015 - 20 février 2015	
<b>F.O.B. — F.A.B.</b> Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___	
<b>Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:</b>  <a href="mailto:Owen.nicholl@csc-scc.gc.ca">Owen.nicholl@csc-scc.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – No de téléphone:</b> 613-995-0884	<b>Fax No. – No de télécopieur:</b> 613-992-12-17
<b>Destination of Goods, Services and Construction:</b> <b>Destination des biens, services et construction:</b>	
<b>Instructions: See Herein</b> <b>Instructions : Voir aux présentes</b>	



**Solicitation Amendment 002 is issued to :**

1. Respond to questions 14 through 66 received during the solicitation period;
  2. Amend PART 4, section **2.1 Basis of Selection – Mandatory Technical Criteria** to correct the table; and
  3. Amend **Annex C – Evaluation Criteria** to remove the reference to rated criteria.
- 

**1. Questions and Answers 14 through 66:**

Q.14 Regarding the Date of Submission: Please accept this as a formal request to extend the closing date for this RFP to March 15, 2015.

A14: The RFP closing date has been amended to 20 February 2015.

Q15. Regarding Part 1, Section 5 Procurement Ombudsman: Please provide some guidance on when it would be appropriate to raise an issue of fairness with the Ombudsman. Allowing 3 weeks to respond to this request is unfair to some organizations that must get approval to proceed from a Board of Directors.

A15: Please see the following link Regarding Supplier Complaints on the OPO website: <http://opo-boa.gc.ca/enquetes-investigations-eng.html> The RFP has been posted for the minimum required time under the applicable Trade Agreements.

Q16. Regarding the Security Clearance: There are examples of potential bidders who have been awaiting the required Security Clearances for over 9 months with little to no communication from the Government. Would this also be a subject that could be raised to with the Procurement Ombudsman?

A16: See responses to Questions 8 and 15. Additional information can be found at the following website: <http://iss-ssi.pwgsc-tpsgc.gc.ca/ssi-iss-services/eso-oss-eng.html>.

Q17: Please define clearly what is meant by the term contract as used in Part 4, Section 2.1 of the RFP.

A17: The term contract means a resulting agreement between a successful bidder and the Crown.

Q18: What is meant by the "Hours" listed? Is this a minimum/ maximum/ recommended for evaluation purposes or some other indicator?

A18: The hours listed are based on the estimated annual allocation of hours of a resulting contract. The quantities of hours listed are for evaluation purposes only.

Q19: Please provide a detailed report on how these hours were calculated? For example:

- Is there any consideration for # hours by gender?
- Is there any consideration for the risk associated with the offender and how the mix of offenders by city may impact the number of hours required?
- How was the mental health of the offender population factored into the calculation of the number of hours?

A19: CSC has determined the hours to be allocated per Location (city).

Q20: Please provide a complete breakdown of the actively supervised population by city with the factors from question 19 highlighted. This information is required by the bidder to determine if they can meet all the Mandatory and "MUST" requirements of the RFP adequately.

A20: CSC has determined the hours to be allocated per Location (city).



Q21: When there is more than one contract specified per location does that imply that the hours are to be split between the contracts.

A21: See response to Question 9.

Q22: The example given as to how to fill out the chart is not understandable. Please clarify. For example for Bidder 1 it states the calculation is  $45/55 \times 100 = 81.2$ . Where does the 45 in this equation come from? Is this supposed to show how 900 hours is divided between 3 bidders? If so what is the contract value for each bidder?

A22: Part 4, Section 2.1 has been updated as part of this amendment.

Q23: Regarding Part 3, section 2.1:

- Could you confirm that the only way a single source contractor for the entire RFP could be awarded this contract is if they were the Lowest Bidder in every city.
- Could you confirm that per this clause the contract must be awarded to the lowest "compliant" bidder in each city?

A23: Confirmed. See response to Questions 2, 3, and 4.

Q24: What is the status of a bidder who has submitted for Security Clearance months ago but has not had any response from Government Services or CSC to repeated requests for updates? How will this bidder be treated?

A24: See response to Question 8. Contracts will not be awarded until security clearances have been obtained.

Q25: Can bidders start the Security Clearance now and still bid?

A25: Confirmed. Please see response to Question 8.

Q26: Please confirm that the bidder does NOT have to supply any certifications to respond to this bid unless they are listed on the Federal Contractors Program (FCP) for employment equity "FCP Limited Eligibility to Bid" and/or have any personal subject to the Former Public Servant Certification requirements.

A26: Confirmed.

Q27: Regarding Part 5, Section 1.4 Rate Certification: Please confirm that the Bidder is allowed to provide similar services to the community on a voluntary basis and if it does so this clause does not apply to such work.

A27: The rate certification does not apply to volunteer work.

Q28: Regarding Part 6 Section 2.4: Please clarify what is meant by paragraph 3?

A28: Paragraph 3 guarantees that the Contractor will be paid 5% of the value of the resulting contract even if no work is requested via the issuance of a Task Authorization.

Q29: Does the successful bidder have an option to terminate the contract (without cause) at any time during the 5 year term (including option years)? Can (how does) the bidder decline a contract extension?

A29: Once a contract is signed, both parties are legally obligated to the contract. It is the Crown's option to extend the term of the contract by exercising an option period.



Q30: Regarding Part 6 Section 2.4: Please provide a detailed description as to what constitutes "DEFAULT" and the process by which the Contractor is declared to be in default as well as any avenues of appeal.

A30: Please refer to the following subsection of General Conditions 2010B which form part of the articles of agreements of any resulting contract:

<https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual/3/2010B/14#default-by-the-contractor>

Q31: Regarding Part 6 Section 6.1.1 Basis of Payment Firm Unit Price(s) Task Authorizations: Please confirm that any pricing proposed by the bidder in Annex B does not include GST/HST and that the billing for any taxes due is over and above any pricing proposed by bidder in response to this RFP.

A31: Confirmed.

Q32: Regarding Part 6 Section 6.1.2 Limitation of Expenditure Task Authorizations (TA): Please clarify if Travel expenditures are covered if specified in the TA and supersedes Part 6 Section 6.4. Please explain in detail how this works and which of these two (The TA or Clause 6.4 of this section) is actually in force.

A32: There will be no travel and living expenses associated with any resulting contracts(s). No Travel or Living expenses will be authorized on any resulting Task Authorization.

Q33: It would seem from reading Part 6 Section 10 in this part titled "Priority of Documents" that this document Solicitation No: 21120-15-2116434 is not listed and therefore Clause 6.4 is not part of any contract or agreement. Is that correct? Please clarify what is meant by the Articles of Agreement.

A33: Solicitation No: 21120-15-2116434 includes the resulting contract clauses in PART6 of the RFP. The Articles of Agreement refers to all contract clauses not included in the General or Supplemental Conditions or Annexes. For a complete definition, please refer to the following subsection of General Conditions 2010B: <https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual/3/2010B/14#interpretation>

Q34: Regarding Part 6 Section 6.1.3 Limitation of Expenditure: A blank line is included and seems to make no sense.

A34: The value will be inserted at contract award.

Q35: Again it seems that all dollar amounts quoted exclude ALL taxes.

A35: Correct.

Q36: Regarding Part 6 Section 8.1 Certification of Compliance: This is the second section titled Certifications. Please confirm if this is referring to something different that the Certifications in Part 5. As highlighted in a question about Part 5 the only certifications required are if the Contractor is on the Federal Contractors Program (FCP) for employment equity "FCP Limited Eligibility to Bid" and/or has former Federal employees working for them in some capacity. Please confirm if this is correct or clarify what Certifications this section is referring to in detail as they may be used by the Contractor to declare Contractor in default.

A36: This clause binds any resulting Contractor to the Certifications submitted prior to contract award.

Q37: Regarding Part 6 Section 11. Insurance Requirements: We don't really have a question around this except to say that if we read the requirements as stated in the Statement of Work they are looking for organizations that have volunteers. Those on this list of potential Contractors that are organizations that have volunteers this is likely a small requirement. For others that are not set up this way this will be an expense that will come out of your compensation. Please confirm that this is a correct assumption.



A37: Bidders are required to determine whether or not they will require insurance coverage. Bidders are asked to submit a firm unit price.

Q38: Regarding Part 6 Section 15: Please clarify the following:

- Is the Contractor bound by CSC policies that change after the date of this agreement?
- If so please explain how the Contractor can agree to be bounded by policies it does not know about at the time of the agreement?
- Please provide a detailed explanation of how the Contractor can object to (either for itself as an entity or a Contractor Representative(s)) to policies that contravene their religious beliefs? Again please be as detailed as possible since this RFP involves specific religious practices and beliefs.

A38: Yes, any successful Contractor will be bound by CSC policies in force during the period of the contract. These policies can be found on the following website: <http://www.csc-scc.gc.ca/acts-and-regulations/005006-0001-eng.shtm>

Q39: Regarding ANNEX A –Statement of Work Section 2.2: This states that CSC is currently responsible for approximately 15,000 inmates and 8,000 offenders actively supervised in the community.

- Please provide a detailed breakdown of actively supervised offenders by city as stated in Section 2-2.1.
- Can you clarify how the number of hours requested by city relates to the number of inmates “actively supervised” in that community?
- How many offenders out of the total “actively supervised” offenders will the Contractor be expected to interact with for each of the cities listed in Section 2-2.1?

A39: CSC has determined the hours to be allocated per Location (city).

Q40: Regarding Section 3-3.2 of the SOW,

- Please provide a complete description of what is meant by: “practical support”? If there is a cost associated with the provision of this support will CSC reimburse the Contractor?
- Please clarify in detail how (and who) makes the decision of what practical support is required for the offender?

A40: The Scope and Requirement section of the SOW provides an overview of the services; however it is the Tasks section which outlines the required services.

Q41: Regarding Section 3-3.3 of the SOW: Please provides a comprehensive definition of the term: “pro-social activities” and as complete a list as possible of such actives by faith group.

A41: Pro-social activities are those that provide an environment that fosters behavior that is positive, helpful, and intended to promote social acceptance and reintegration Please see Section 4.4 of the SOW for a list of pro-social activities.

Q42: Regarding Section 4 Tasks under the SOW, there is this phrase throughout: “The FCRP must offer...”.

- Does this mean that if any of these conditions are not met 100% of the time the contract can be terminated?
- Is this a correct interpretation of the use of the word “must” as opposed to some language that would include “Best Efforts”?
- Given the use of the word “must” does that mean that the contractor must do all the tasks describe in the statement of work for all offenders “actively under supervision” or a subset thereof as determined by the contracting authority?
- Is the contractor required to cover all out of pocket costs (including but not limited to ‘practical support’ which is yet to be defined) associated with all tasks described in the Statement of Work as “MUSTS” out of the hourly rate proposed?



- If the Contractor does not deliver on all of the “MUST” items is there any penalty? If yes please describe in detail the process for determining if the Contractor is in breach and how any penalty or termination will be decided upon.

A42: Contractors will be required to provide the services in the Statement of Work as detailed in each resulting Task Authorization, according to the hourly rates of the Basis of Payment.

Q43: Regarding Section 4-4.1 of the SOW:

- Subsection (a)- Please provide a complete definition of the term: “applied moral”
- Subsection (b)- Please provide a complete list of all faith communities that the Contractor MUST engage with by city and if possible please provide the contacts within these faith communities the contractor is required to engage with in support actively supervised offenders.
- Subsection (c ): Please provide a complete list of pro-social relationships?
- Subsection (d): Please detail what kind of support the Contractor MUST offer to the offender when supporting the accountability with PO?
- Subsection (e): Please provide a detailed list of restorative justice practices and related principles with detailed descriptions that the Contractor MUST provide to the offender.

A43: Applied moral signifies the morals applicable to each offender. Contractors must determine contacts associated with faith communities as required. For clarification on pro-social relationships, please see response to Question 41. Subsection (d) includes supporting the offender in his or her efforts to comply with the conditions of their release. For additional information on restorative justice please see the following website: <http://www.csc-scc.gc.ca/restorative-justice/003005-0002-eng.shtm>

Q44: Regarding Section 4-4.2 of the SOW:

- Please provide a complete list by city of the local parole offices, justice organizations, institutional chaplains and other community stakeholders that the Contractor MUST interact with in support of the offender;
- Subsection B- Please provide the number of assessments that MUST be done by city. Without this information it is difficult to assess the number of hours out of the total that will go to this type of function.
- Subsection C: Please provide a complete list of “faith-leaders” the Contractor MUST co-ordinate with by city. Please include names and contact information for these faith leaders.
- Who/how is a faith leader added to the list of faith leaders requiring co-ordination?
- Please clarify the process of coordinating with a faith leader and his/her community on behalf of an offender if/when this leader/community decides they do not want to be involved with FCRPs and/or a specific offender?
- Subsection D: Please provide complete details of the expectation to Recruit/Train and oversee volunteers. Some specific questions:
  - What is meant by training? Please be as detailed as possible.
  - Who will provide the training materials?
  - Who will provide all insurance related to the volunteers including liability? If it is the Contractor are they expected to pay for all related insurance for volunteers?
  - Can the volunteers be registered as CSC volunteers and all related insurance be covered under the CSC program?
  - Can volunteer hours count towards the required hours even if the contractor is not providing direct compensation to the volunteer?

A44: Please refer to this link which is the National Facility Directory: <http://www.csc-scc.gc.ca/institutions/001002-0001-eng.shtm> Contractors must determine contacts associated with faith communities as required. Contractors must determine and provide, including all materials and applicable insurance, the training necessary under their organization to equip their volunteers. Any volunteers under the Contractor remain under their responsibility. The Contractor can invoice CSC based on the hours of work associated with the tasks completed.



Q45: Regarding Section 4-4.3 of the SOW:

- Subsection a- Who will provide the Educational material?
- What does the term 'public' mean and how will it be determined if the public has been educated?
- Please provide the criteria under which this MUST activity will be determined a success by city.
- Subsection b- Please define in detail the term- "Accompany".
- Please clarify if an offender is from a remote location and his/her faith community can only be access by physically being in that location- MUST the Contractor 'accompany" the offender to this location. Please confirm that any such travel must be paid for by the contractor or the contractor's representative.
- Please clarify who will pay for the offenders travel costs for such trip(s)

A45: The Contractor will be required to provide any educational materials. "Public" means the community at large, and demonstration of education can be supported by evidence of outreach. "Accompany" in this section refers to assisting. For clarification on travel requirements, please see response to Question 32.

Q46: Regarding Section 4-4.4 of the SOW:

- Subsection a- Please provide a complete list of applied spirituality/religious practices;
- Subsection c- uses the term "Introduce the offender to like-minded, natural communities of potential social support." Please describe in detail what happens if these 'natural communities" exist but not in the city or location where the offender has been placed by CSC. Specifically if permission is granted to visit these communities and they are in remote location and the Contractor MUST make these introductions according to the Statement of Work therefore please clarify the process for reimbursing the Contractor for out of pocket expenses for the Offender to make this introduction a reality. As asked previously- Will the contractor be able to bill for out of pocket expenses for such trips to fulfil this MUST requirement of the SOW.

A46: Applied spirituality/religious practices are directly correlated to the religion and or spiritual belief of the offender. No Travel or Living expenses will be authorized on any resulting Task Authorization

Q47: Regarding Section 5 Meetings of the SOW:

- Please clarify if the Contractor will be reimbursed for any out of pocket cost associated with these semi-annual meetings including travel/ long distance rates etc.
- Can the contractor apply time spent preparing for these meetings against the contracted hours?

A47: No Travel or Living expenses will be authorized on any resulting Task Authorization; videoconferencing is included as an option for this reason. Yes, the hours spent preparing and attending these meetings can be billed.

Q48: Regarding Section 6: Deliverables of the SOW:

- Can the contractor apply time spent preparing for these reports against the contracted hours?

A48: Yes

Q49: Regarding Section 7 Language of the SOW:

- Please clarify the term "Contractor's Resources"
- Does the term Contractor's Resources include ALL volunteers and/or staff that support this work but are not being paid for out of the funds Contractor receives for the work? (i.e. support staff)

A49: Contractor's Resources are individuals authorized by the Contractor to provide services under a resulting contract. The language requirements are applicable only to resources providing services to offenders.

Q50: Regarding Section 8: Location of work of the SOW:

- Please define in detail for each of the Parole offices listed in Annex E what the related "catchment" area is by office.



A50: See response to Question 44.

Q51: Regarding Section 9: CSC Responsibilities and Support of the SOW:

- Please define the term “facilitate”. Specifically does it include paying for equipment and related costs such as a cell phone?
- Please list for each of the locations (by city and parole office) the CSC resources responsible for supporting the contractor.

A51: CSC will only facilitate access as stipulated in Section 9.1 of the SOW. Contact information will be supplied to the successful Contractors.

Q52: Regarding Annex B: Proposed Basis of Payment:

- The RFP asks for the following:  $\text{Contract Period Rate (b)}(\text{Contract award to March 31, 2016}) = (\text{a}) * (\text{b})$  and this formula is repeated throughout the chart. Please clarify how column B can be the result of “Column A” multiplied by “Column B”. This seems to be a circular reference and therefore not possible to calculate. All other columns have the same challenge?
- Is the Contractor required to bid on all the locations listed?
- Please provide a detailed breakdown of how the number of hours by location was determined. Specifically how many offenders are expected to be provided support in the number of hours provided? How much time is allocated to reporting/training and other items listed as MUST requirements?
- Was there any formula or rational used to determine the number of hours?
- Is it expected that all “MUST” services must be provided for all requesting offenders within the proposed costs detailed in this chart?
- If a Contractor can share costs across a number of locations thereby lowering the total costs but is not selected for all locations how should the Contactor highlight that if not selected for all locations the pricing will be different?

A52: For each Contract Period Rate, Bidders must input their proposed hourly rate for the original contract period and all option periods. Bidders may submit Bids applicable to only one Location (city). CSC has determined the hours to be allocated per Location (city). Each resulting Task Authorization will specify the level of effort required. No changes in the proposed Basis of Payment will be accepted.

Q53: Regarding MANDATORY TECHNICAL CRITERIA:

- M1: Please provide a detailed list and/or explanation of what constitutes a “distinct faith community for the purposes of this response.
- M2: Please define and provide examples of a “project” with respect to this mandatory technical requirement.
- M2: Do projects(as defined above) apply if the Contractor undertook the projects at its own initiative to support its own work with offenders re-entering society and not on behalf of another group.
- M3/M4: Please clarify what constitutes two years’ experience with respect to this requirement. For example if a working year has 235 working days in it and the Contactor has performed 500 days spread out over five years does that qualify as 2 years’ experience. Is part time involvement over two years sufficient to meet the Mandatory Technical requirement?

A53: M1: A distinct faith community refers to communities of distinctly different practice or belief. For example, the Roman Catholic, Buddhist, Protestant, and Muslim traditions would be accepted as distinct faith communities. M2: A Project is defined as a contract, full or part time work experience or the oversight of a volunteer program which collaborated with another agency. M2: No. M3/M4: Two years is defined as the span of time completing the tasks associated with the requirement.

Q54: Regarding Annex 1 and Annex 2: There seem to be NO documents on the website label as Annex 1 or Annex 2. There are documents listed as Attachment 1 and Attachment 2. Please clarify and confirm that Annex 1 is Attachment 1 and Annex 2 is Attachment 2 on the website.



A54: Correct.

Q55. Is there an expectation that bidders will incorporate an administration fee into their bid? And if so, what would be reasonable? / How much money can we ask for?

A55. Bidders are responsible to determine their all-inclusive firm hourly rate.

Q56. Given the deadline for submissions related to this Solicitation has been extended to February 20<sup>th</sup>, will the date for Communications – Solicitation Period (5 business days before the bid closing date) be extended as well?

A56. Yes

Q57. What is the difference between Mandatory Technical and Rated Technical Criteria?

A57. Annex C - Evaluation Criteria has been amended to remove the reference to Rated Technical Criteria as there are none.

Q58. Can a client be the same organization as a reference's employer?

A58. Yes

Q59. Please confirm that the Task Authorization does not have to be completed at this time.

A59. Confirmed

Q60. How or where would we indicate that our bid is supporting a particular population (ie. women)?

A60. This can be included in the Technical bid.

Q61. How should the Statement of Work be addressed in the bid?

A61. The Statement of Work is provided for the Bidders reference and does not require a response in the Bidders bid.

Q62. In our understanding, bidders are to submit these three separately- bound sections: Technical Bid, Financial Bid, Certifications. Please confirm this is the case and that no other pieces are required.

A62. Confirmed

Q63. What should the format be when structuring the technical bid portion? Am I to follow the format set out in the mandatory technical criteria section?

A63. Please refer to PART 3 – BID PREPARATION INSTRUCTIONS, subsection 2 for full details.

Q64. How long should the Technical Bid section be?

A64. In their Technical Bid, Bidders should demonstrate their understanding of the requirements contained in the bid solicitation and explain how they will meet these requirements. Bidders should demonstrate their capability in a thorough, concise and clear manner for carrying out the work.



Q65. What comprises a distinct faith community? Is it a major religious group (Judaism, Islam, Christianity) or are denominations within a single, broad tradition considered distinct? (Catholic, Pentecostal, etc)

A65. See response to Q53.

Q66. What is meant by 'Client name, organization name, and address' in the Mandatory Technical Criteria outline of the RFP?

A66. Client name would be the project authority or main point of contact for the project. Organization would be the legal name of the business the project was completed for, and address is the physical location of the organization.

**2. At PART 4, 2.1 Basis of Selection – Mandatory Technical Criteria:**

**Delete:** The following table:

	<b>Bidder 1</b>	<b>Bidder 2</b>	<b>Bidder 3</b>	<b>Total</b>
<b>Evaluated Bid Price</b>	\$ 55,000	\$ 50,000	\$ 45,000	
<b>Calculations</b>	45/55 * 100 = 81.82	50/55 * 100 = 90.91	55/55 * 100 = 100	272.73
	81.82 / 272.73 = 30%	90.91 / 272.73 = 33.33%	100 / 272.73 = 36.66%	
<b>Hours Per Bidder</b>	900*30% = 270	900*33.33% = 300	900*36.66% = 330	900

**Insert:** The following table:

	<b>Bidder 1</b>	<b>Bidder 2</b>	<b>Bidder 3</b>	<b>Total</b>
<b>Evaluated Bid Price</b>	\$ 55,000	\$ 50,000	\$ 45,000	
<b>Calculations</b>	\$45,000/\$55,000 * 100 = 81.82	\$45,000/\$50,000 *100 = 90.00	\$45,000/\$45,000 * 100 = 100.00	271.82
	81.82 / 271.82 = 0.3010 (30.10%)	90.00 / 271.82 = 0.3344 (33.11%)	100 / 271.82 = 0.3679 (36.79%)	
<b>Hours Per Bidder</b>	900*30.10% = 271	900*33.11% = 298	900*36.80% = 331	900

**3. Amend Annex C – Evaluation Criteria, section 1.0 Technical Evaluation as follows:**

Delete: Any reference to: **Rated Technical Criteria**

All other terms and conditions remain unchanged.



**La modification n° 002 de la demande de soumissions vise à :**

1. Répondre aux questions 14 à 66 reçues au cours de la période de demande de soumissions; et
  2. Modifier la partie 4, section 2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires pour corriger le tableau.
- 

**1. Liste des questions et réponses 14 à 66 :**

**Q. 14 :** En ce qui concerne la date de présentation, veuillez accepter la présente comme une demande officielle de reporter la date de clôture de cette DP au 15 mars 2015.

**R. 14 :** La date de clôture a été modifiée pour le 20 février 2015.

**Q. 15 :** En ce qui concerne la partie 1, section 5, Ombudsman de l'approvisionnement, veuillez indiquer à quel moment il serait approprié de porter des questions d'équité à l'attention de l'ombudsman. Un délai de trois semaines pour répondre aux plaintes est injuste pour certaines organisations qui doivent obtenir l'autorisation d'un conseil d'administration avant de procéder.

**R. 15 :** Veuillez cliquer sur le lien suivant pour accéder à la section « Examen des plaintes des fournisseurs », sur le site Web du BOA : <http://opo-boa.gc.ca/enquetes-investigations-fra.html>. La DP a été affichée pour la période minimale requise en vertu des accords commerciaux applicables.

**Q. 16 :** En ce qui concerne les exigences relatives à la sécurité, on donne l'exemple des soumissionnaires qui ont attendu plus de neuf mois pour obtenir une attestation de sécurité avec peu ou aucune communication de la part du gouvernement. Est-ce une question qui peut être portée à l'attention de l'ombudsman de l'approvisionnement?

**R. 16 :** Voir les réponses aux questions 8 à 15. Vous pouvez trouver plus d'information sur le site Web suivant : <http://iss-ssi.pwgsc-tpsgc.gc.ca/ssi-iss-services/eso-oss-fra.html>.

**Q. 17 :** Veuillez définir clairement ce qu'on entend par marché à terme à la partie 4, section 2.1 de la DP.

**R. 17 :** Un marché à terme est une entente entre un soumissionnaire retenu et la Couronne.

**Q. 18 :** Qu'entend-on par « nombre d'heures »? S'agit-il d'un nombre d'heures minimum, maximum ou recommandé aux fins de l'évaluation ou encore d'un autre indicateur?

**R. 18 :** Le nombre d'heures indiqué représente le nombre d'heures estimé annuellement pour un marché. Le nombre d'heures est indiqué à des fins d'évaluation seulement.

**Q. 19 :** Veuillez fournir un rapport détaillé sur la façon dont ces heures ont été calculées. Par exemple :

- Y a-t-il un nombre d'heures prévues par sexe?
- A-t-on tenu compte des risques associés au délinquant et de l'incidence que peut avoir la répartition des délinquants par ville sur le nombre d'heures requis?
- De quelle façon la santé mentale de la population carcérale a-t-elle été prise en compte dans le calcul du nombre d'heures?

**R. 19 :** Le SCC a déterminé le nombre d'heures attribué par emplacement (ville).

**Q. 20 :** Veuillez fournir une répartition complète par ville de la population de délinquants faisant l'objet d'une surveillance active, particulièrement en lien avec les points soulevés à la question 19. Le soumissionnaire a besoin de cette information pour déterminer s'il peut répondre adéquatement à toutes les exigences et obligations de la DP.

**R. 20 :** Le SCC a déterminé le nombre d'heures attribué par emplacement (ville).



**Q. 21 :** Lorsqu'il y a plus d'un contrat indiqué par emplacement, cela signifie-t-il que les heures seront réparties entre les contrats.

**R. 21 :** Voir la réponse à la question 9.

**Q. 22 :** L'exemple fourni pour indiquer comment remplir le tableau est incompréhensible. Veuillez préciser. Par exemple, si le soumissionnaire 1 indique le calcul suivant :  $45/55*100 = 81,2$ , d'où provient le chiffre 45 dans cette équation? Est-ce censé indiquer que les 900 heures seront divisées entre trois soumissionnaires? Le cas échéant, quelle est la valeur du contrat de chaque soumissionnaire?

**R. 22 :** La partie 4, section 2.1, a été mise à jour dans le cadre de cette modification.

**Q. 23 :** En ce qui concerne la partie 3, section 2.1 :

- Pouvez-vous confirmer que le seul moyen pour qu'un entrepreneur unique soit retenu pour la présente DP est qu'il soit le plus bas soumissionnaire dans chaque ville?
- Pouvez-vous confirmer que, selon cette clause, le contrat doit être accordé au plus bas soumissionnaire conforme dans chaque ville?

**R. 23 :** Confirmé. Voir les réponses aux questions 2, 3 et 4.

**Q. 24.** Qu'en est-il d'un soumissionnaire qui a fait une demande d'attestation de sécurité il y a plusieurs mois et qui n'a reçu aucune réponse des services gouvernementaux ou du SCC malgré des demandes de mise à jour répétées? Comment ce soumissionnaire sera-t-il traité?

**R. 24 :** Voir la réponse à la question 8. Aucun contrat ne sera accordé sans l'obtention d'une attestation de sécurité.

**Q. 25 :** Les soumissionnaires peuvent-ils demander une attestation de sécurité maintenant et tout de même présenter une soumission?

**R. 25 :** Confirmé. Voir la réponse à la question 8.

**Q. 26 :** Veuillez confirmer que le soumissionnaire n'a PAS à fournir d'attestation pour présenter une soumission à moins qu'il ne soit inscrit à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi ou qu'il emploie du personnel assujéti aux exigences de l'attestation d'ancien fonctionnaire.

**R. 26 :** Confirmé.

**Q. 27 :** En ce qui concerne la partie 5, section 1.4, Attestation des taux, veuillez confirmer que le soumissionnaire peut offrir des services similaires à la collectivité de façon volontaire et que cette clause ne s'applique pas à ces services, le cas échéant.

**R. 27 :** L'attestation de taux ne s'applique pas au travail bénévole.

**Q. 28 :** En ce qui concerne la partie 6, section 2.4, veuillez préciser la signification du paragraphe 3.

**R. 28 :** Le paragraphe 3 stipule que l'entrepreneur est assuré de se faire payer 5 % de la valeur du contrat, même si aucun travail n'est demandé au moyen d'une autorisation des tâches.

**Q. 29 :** Le soumissionnaire retenu peut-il mettre fin au contrat (sans motif) à tout moment pendant la période de cinq ans (incluant les années d'option)? Peut-il refuser la prolongation d'un contrat et comment doit-il procéder, le cas échéant?



**R. 29 :** À la signature d'un contrat, les deux parties sont légalement liées au contrat. C'est la Couronne qui décide de prolonger la durée d'un contrat en exerçant une période d'option.

**Q. 30 :** En ce qui concerne la partie 6, section 2.4, veuillez fournir une description détaillée de ce qui constitue un « MANQUEMENT », du processus par lequel un entrepreneur est déclaré en situation de manquement ainsi que des voies de recours possibles.

**R. 30 :** Veuillez consulter le paragraphe 2010B des conditions générales qui constituent les articles des accords de tout contrat octroyé :  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010B/14#manquement-de-la-part-de-l-entrepreneur>

**Q. 31 :** En ce qui concerne la partie 6, section 6.1.1 Base de paiement – Prix unitaire(s) ferme(s), veuillez confirmer que tout prix proposé par le soumissionnaire à l'annexe B n'inclut pas la TPS/TVH et que la facturation de toute taxe exigible n'est pas comprise dans les prix proposés par le soumissionnaire en réponse à la présente DP.

**R 31 :** Confirmé.

**Q. 32 :** En ce qui concerne la partie 6, section 6.1.2, Limite des dépenses – Autorisation des tâches (AT), veuillez préciser si les frais de déplacement sont couverts s'ils sont spécifiés dans l'AT et si cette section a préséance sur la section 6.4 de la partie 6. Veuillez expliquer en détail le fonctionnement et préciser laquelle de ces sections (l'AT ou la section 6.4) s'applique.

**R. 32 :** Il n'y aura aucuns frais de déplacement et de subsistance associés aux contrats subséquents. Aucuns frais de déplacement et de subsistance ne seront autorisés pour toute autorisation de tâches subséquente.

**Q. 33 :** À la lecture de la partie 6, section 10, Ordre de priorités des documents, il semble que le numéro d'appel d'offres 21120-15-2116434 ne figure pas dans la liste et que la clause 6.4 ne soit par conséquent pas incluse dans les contrats ou les accords. Est-ce exact? Veuillez préciser ce qu'on entend par articles de la convention.

**R. 33 :** Le numéro d'appel d'offres 21120-15-2116434 inclut les clauses des contrats subséquents de la partie 6 de la DP. Les articles de la convention font référence à toutes les clauses contractuelles qui ne sont pas incluses dans les conditions générales ou supplémentaires ou dans les annexes. Pour avoir une définition complète, veuillez consulter le paragraphe 2010B des conditions générales :  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010B/14#interpretation>

**Q. 34 :** En ce qui concerne la partie 6, section 6.1.3, Limitation des dépenses, il y a une ligne vide qui ne semble avoir aucun sens.

**R. 34 :** Une valeur sera insérée lorsque le contrat sera attribué.

**Q. 35 :** Encore une fois, le montant en dollars à indiquer ne semble inclure AUCUNE taxe.

**R. 35 :** Exact.

**Q. 36 :** En ce qui concerne la partie 6, section 8.1, Attestation de conformité, il s'agit de la deuxième section intitulée Attestations. Veuillez préciser si cette section fait référence à autre chose que la partie 5, Attestations. Comme il est mentionné dans une question à propos de la partie 5, seuls les entrepreneurs inscrits à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi ou qui emploient d'anciens fonctionnaires doivent détenir des attestations. Veuillez confirmer si c'est exact ou expliquer en détail à quelles attestations cette



section fait référence puisqu'elles pourraient être utilisées pour déclarer qu'un entrepreneur est non conforme.

**R. 36 :** Cette clause lie tout entrepreneur retenu aux attestations soumises avant l'attribution du contrat.

**Q. 37 :** En ce qui concerne la partie 6, section 11, Assurances, nous n'avons pas réellement de question, sauf qu'à la lecture des exigences indiquées dans l'Énoncé des travaux, nous comprenons qu'on cherche des organisations qui comptent des bénévoles dans leurs rangs. Pour les organisations figurant sur la liste des entrepreneurs potentiels qui font appel à des bénévoles, il devrait s'agir d'une formalité. Pour les autres organisations qui n'ont pas cette structure, il s'agira de charges salariales supplémentaires à assumer. Veuillez confirmer que notre interprétation est exacte.

**R. 37 :** Il revient aux soumissionnaires de déterminer s'ils doivent souscrire une assurance. On demande aux soumissionnaires de donner un prix unitaire ferme.

**Q. 38 :** En ce qui concerne la partie 6, section 15, Conformité aux politiques du SCC, veuillez préciser ce qui suit :

- L'entrepreneur est-il lié par les politiques du SCC qui changent après la date de l'entente?
- Le cas échéant, expliquez comment un entrepreneur peut accepter d'être lié à des politiques qu'il ne connaît pas au moment de conclure l'entente?
- Veuillez expliquer en détail comment un entrepreneur peut s'opposer (lui-même, en tant qu'entité, ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs représentants) à des politiques qui sont contraires à ses croyances religieuses? Encore une fois, donnez autant de détails que possible puisque cette DP touche à des pratiques et des croyances religieuses spécifiques.

**R. 38 :** Oui, tout entrepreneur retenu sera lié aux politiques du SCC pendant la durée du contrat. Vous pouvez consulter ces politiques en visitant le site Web suivant : <http://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/005006-0001-fra.shtml>

**Q. 39 :** En ce qui concerne l'annexe A, Énoncé des travaux, section 2.2, il est mentionné que le SCC est responsable d'environ 15 000 détenus et de quelque 8000 délinquants faisant l'objet d'une surveillance active dans la collectivité.

- Veuillez fournir une répartition détaillée des délinquants faisant l'objet d'une surveillance active par ville comme mentionné à la section 2-2.1.
- Pouvez-vous préciser le rapport existant entre le nombre d'heures demandées par ville et le nombre de détenus faisant l'objet d'une surveillance active dans cette collectivité?
- Avec combien de délinquants, sur le nombre total de délinquants faisant l'objet d'une surveillance active, l'entrepreneur sera-t-il en contact dans chacune des villes mentionnées à la section 2-2.1?

**R. 39 :** Le SCC a déterminé les heures attribuées par emplacement (ville).

**Q. 40 :** En ce qui concerne la section 3-3.2 de l'EDT,

- Veuillez fournir une description complète de ce qu'on entend par « soutien pratique »? S'il y a des coûts associés à ce soutien, le SCC remboursera-t-il l'entrepreneur?
- Veuillez expliquer en détail de quelle façon on décide du soutien pratique dont un délinquant a besoin et indiquer qui prend cette décision.

**R. 40 :** La section Portée et exigences de l'EDT donne un aperçu des services, mais les services requis sont décrits à la section Tâches.

**Q. 41 :** En ce qui concerne la section 3-3.3 de l'EDT, veuillez fournir une définition complète du terme « activités prosociales » ainsi qu'une liste complète des activités possibles par groupe professionnel.



**R. 41 :** Les activités prosociales sont des activités qui créent un environnement favorisant un comportement positif, d'aide et destinées à encourager l'acceptation sociale et la réintégration. Veuillez consulter la section 4.4 de l'EDT pour voir une liste d'activités prosociales.

**Q. 42 :** Concernant la section 4, Tâches, de l'EDT, on retrouve la phrase suivante à maintes reprises : « Le Projet de réinsertion sociale avec des groupes confessionnels (PRSGC) doit offrir... ».

- Cela signifie-t-il que, si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas respectée en tout temps, le contrat pourrait être résilié?
- Cette interprétation de l'utilisation du mot « doit » est-elle correcte par opposition à des tournures qui emploieraient par exemple l'expression « déployer tous les efforts »?
- Compte tenu de l'utilisation du mot « doit », cela signifie-t-il que l'entrepreneur doit effectuer toutes les tâches décrites dans l'énoncé des travaux pour tous les délinquants « sous surveillance constante », ou accomplir un sous-ensemble de ces tâches déterminé par l'autorité contractante?
- L'entrepreneur doit-il assumer tous les frais (notamment pour le « soutien pratique », même si aucune définition n'en a été fournie à ce moment) associés à toutes les tâches désignées dans l'énoncé des travaux comme des « OBLIGATIONS » à même le taux horaire proposé?
- Si l'entrepreneur ne s'acquitte pas de tous les éléments constituant des « OBLIGATIONS », sera-t-il pénalisé? Dans l'affirmative, veuillez décrire en détail le processus servant à déterminer si un entrepreneur est en situation d'infraction et, le cas échéant, celui servant à décider s'il convient d'imposer une pénalité ou de résilier le contrat.

**R. 42 :** Les entrepreneurs devront fournir les services indiqués dans l'énoncé des travaux, et ce, tels qu'ils sont décrits en détail dans chaque autorisation de tâche subséquente, conformément aux taux horaires des modalités de paiement.

**Q. 43 :** Concernant la section 4-4.1 de l'EDT :

- Alinéa (a) – veuillez fournir une définition complète des termes : « point de vue moral [...] qu'il applique ».
- Alinéa (b) – veuillez fournir une liste complète de tous les groupes confessionnels que l'entrepreneur DOIT solliciter par ville et, si possible, les noms des personnes-ressources de ces groupes confessionnels à qui l'entrepreneur doit demander du soutien pour les délinquants faisant l'objet d'une surveillance active.
- Alinéa (c) : veuillez fournir une liste complète des relations prosociales.
- Alinéa (d) : veuillez décrire en détail le type de soutien que l'entrepreneur DOIT offrir au délinquant lorsque la responsabilité est partagée avec un agent de libération conditionnelle.
- Alinéa (e) : veuillez fournir une liste détaillée des pratiques de justice réparatrice et décrire en détail les principes connexes que l'entrepreneur DOIT mettre en application auprès du délinquant.

**R. 43 :** Le point de vue moral appliqué désigne les valeurs morales applicables à chaque délinquant. Les entrepreneurs doivent identifier les personnes-ressources au sein des groupes confessionnels, au besoin. Pour obtenir des précisions concernant les relations prosociales, veuillez consulter la réponse à la question 41. L'alinéa (d) prévoit l'appui offert au délinquant dans ses efforts pour respecter les conditions de sa libération. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la justice réparatrice, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : <http://www.csc-scc.gc.ca/justice-reparatrice/003005-0002-fra.shtml>

**Q. 44 :** Concernant la section 4-4.2 de l'EDT :

- Veuillez fournir une liste complète par ville des bureaux de libération conditionnelle locaux, des organismes de justice, des aumôniers en établissement et des autres intervenants communautaires avec qui l'entrepreneur DOIT communiquer pour offrir un soutien au délinquant;
- Alinéa (b) : veuillez indiquer le nombre d'évaluations qui DOIVENT être effectuées par ville. Sans cette information, il est difficile d'évaluer le nombre d'heures qui doivent être consacrées à ce type de fonction.



- Alinéa (c) : veuillez fournir une liste complète des « dirigeants des groupes confessionnels » avec lesquels l'entrepreneur DOIT collaborer par ville. Veuillez indiquer les noms et les coordonnées de ces dirigeants.
- Qui sont les dirigeants des groupes confessionnels et comment leur nom est-il ajouté à la liste des dirigeants de groupes confessionnels avec qui il faut collaborer?
- Veuillez définir clairement le processus de collaboration avec un dirigeant de groupe confessionnel et sa communauté au nom d'un délinquant lorsque ce dirigeant ou sa communauté décide de ne pas participer au PRSGC ou de ne pas appuyer un certain délinquant?
- Alinéa (d) : veuillez décrire en détail les attentes relatives au recrutement, à la formation et à la surveillance des bénévoles. Voici des exemples concrets de questions :
  - Qu'entend-on par formation? Veuillez fournir le plus de détails possible.
  - Qui fournira le matériel de formation?
  - Qui fournira toutes les assurances requises par les bénévoles, y compris en ce qui a trait à la responsabilité? Si cette responsabilité relève de l'entrepreneur, ce dernier est-il tenu de payer toutes les assurances requises par les bénévoles?
  - Les bénévoles peuvent-ils être inscrits comme bénévoles du SCC, auquel cas toutes les assurances requises seraient déboursées par le programme du SCC?
  - Les heures de bénévolat peuvent-elles être calculées dans le nombre des heures requises même si l'entrepreneur n'offre pas de rémunération directe au bénévole?

**R. 44 :** Veuillez consulter le lien suivant du Répertoire des installations nationales : <http://www.csc-scc.gc.ca/etablisements/001002-0001-fra.shtml>. Les entrepreneurs doivent identifier les personnes-ressources au sein des groupes confessionnels, au besoin. Les entrepreneurs doivent déterminer et fournir, y compris tout le matériel et toute assurance applicable, la formation nécessaire au sein de leur organisation pour outiller leurs bénévoles. Tous les bénévoles sous la supervision de l'entrepreneur demeurent sous sa responsabilité. L'entrepreneur peut facturer le SCC en fonction des heures de travail consacrées à la réalisation des tâches.

**Q. 45 :** Concernant la section 4-4.3 de l'EDT :

Alinéa (a) – Qui fournira le matériel pédagogique?

- Que signifie le terme « public » et de quelle façon déterminera-t-on si le public a été bien renseigné?
- Veuillez fournir le critère selon lequel cette activité OBLIGATOIRE sera considérée comme une réussite par la ville.
- Alinéa (b) – veuillez définir en détail le terme « accompagner ».
- Veuillez préciser le cas suivant : si un délinquant provient d'une région éloignée et son groupe confessionnel n'est accessible que s'il se trouve physiquement dans cette région, l'entrepreneur DOIT-il « accompagner » le délinquant dans cette région? Veuillez confirmer que les frais pour ces déplacements doivent être déboursés par l'entrepreneur ou son représentant.
- Veuillez préciser qui assumera les frais de déplacement des délinquants lors de ce type de voyage.

**R. 45 :** L'entrepreneur devra fournir le matériel pédagogique. On entend par « public » la collectivité en général, et toute forme d'éducation pourra être démontrée en fournissant une preuve d'intervention directe. Dans cette section, « accompagner » signifie aider. Pour obtenir des précisions concernant les exigences relatives aux déplacements, veuillez consulter la réponse à la question 32.

**Q. 46 :** Concernant la section 4-4.4 de l'EDT :

- Alinéa (a) – veuillez fournir la liste complète des pratiques spirituelles/religieuses appliquées;
- Alinéa (c) – les termes « Introduire le délinquant dans des milieux naturels où les mêmes convictions sont partagées pour offrir un soutien social potentiel » sont utilisés. Veuillez décrire en détail ce qui se produit si ces « milieux naturels » existent, mais pas dans la ville ou le lieu où le délinquant a été placé par le SCC. Plus précisément, si la permission est accordée de visiter de tels milieux alors qu'ils se trouvent en région éloignée et que l'entrepreneur DOIT assurer le respect de cette clause en vertu de l'énoncé des travaux, veuillez décrire le processus de remboursement des frais engagés par l'entrepreneur pour s'acquitter de cette obligation envers le délinquant. Tel qu'il a été demandé



précédemment, l'entrepreneur sera-t-il en mesure de facturer ces frais de déplacement afin de respecter ce critère OBLIGATOIRE de l'EDT?

**R. 46 :** L'application des pratiques spirituelles ou religieuses est directement liée aux croyances religieuses ou spirituelles du délinquant. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour ne sera accordée pour toute autorisation de tâches subséquente.

**Q. 47 :** Concernant la section 5 sur les réunions de l'EDT :

- Veuillez préciser si l'entrepreneur sera remboursé pour tous frais associés à ces réunions semi-annuelles, y compris les voyages et les frais d'interurbain, etc.
- L'entrepreneur peut-il appliquer le temps consacré à la préparation à ces réunions aux heures stipulées dans le contrat?

**R. 47 :** Aucuns frais de déplacement ou de subsistance ne seront remboursés pour toute autorisation de tâches subséquente; l'option d'assister par vidéoconférence est offerte pour cette raison. Oui, les heures consacrées à la préparation de ces réunions et à la participation à celles-ci peuvent être facturées.

**Q. 48 :** Concernant la section 6, Produits livrables de l'EDT :

- L'entrepreneur peut-il appliquer le temps consacré à la préparation de ces rapports aux heures stipulées dans le contrat?

**R. 48 :** Oui

**Q. 49 :** Concernant la section 7, Exigences linguistiques, de l'EDT :

- Veuillez préciser le terme « ressources de l'entrepreneur ».
- La définition de « ressources de l'entrepreneur » comprend-elle TOUS les bénévoles ainsi que le personnel (c.-à-d. le personnel de soutien) qui contribuent à ce travail sans toutefois être rémunérés au moyen des fonds que l'entrepreneur reçoit pour le travail?

**R. 49 :** Les ressources de l'entrepreneur sont des personnes autorisées par l'entrepreneur à fournir des services en vertu d'un contrat subséquent. Les exigences linguistiques sont applicables seulement aux ressources qui fournissent des services aux délinquants.

**Q. 50 :** Concernant la section 8, Lieu de travail, de l'EDT :

- Veuillez définir en détail la zone que sert chaque bureau de libération conditionnelle indiqué à l'annexe E.

**R. 50 :** Voir la réponse à la question 45.

**Q. 51 :** Concernant la section 9, Responsabilités du SCC et soutien, de l'EDT :

- Veuillez définir le terme « faciliter ». Plus précisément, entend-on par cette notion le paiement de l'équipement et des frais afférents, comme le téléphone cellulaire?
- Veuillez indiquer chaque lieu (par ville et bureau de libération conditionnelle) où les ressources du SCC sont tenues de fournir un soutien à l'entrepreneur.

**R. 51 :** Le SCC ne facilitera l'accès que dans les limites stipulées à la section 9.1 de l'EDT. Les coordonnées des personnes-ressources seront fournies aux entrepreneurs retenus.

**Q. 52 :** Concernant l'annexe B, Base de paiement proposée :

- La DP stipule ce qui suit : Période du contrat, Taux (b) (de l'attribution du contrat au 31 mars 2016) = (a)\*(b) et cette formule est répétée dans tout le tableau. Veuillez préciser la façon dont la colonne B peut être le résultat de la « colonne A » multipliée par la « colonne B ». Cette référence semble être circulaire et, par conséquent, impossible à calculer. Toutes les autres colonnes ont-elles le même problème?
- L'entrepreneur doit-il soumissionner pour tous les lieux indiqués?



- Veuillez fournir une répartition détaillée de la façon dont le nombre d'heures par lieu a été déterminé. Plus précisément, combien de délinquants devraient obtenir du soutien dans le nombre d'heures allouées? Combien de temps est alloué à la production des rapports et à la formation ainsi qu'aux autres tâches désignées comme OBLIGATOIRES?
- Une formule ou une justification a-t-elle été utilisée pour déterminer le nombre d'heures?
- L'entrepreneur est-il tenu de fournir tous les services « OBLIGATOIRES » à tous les délinquants qui en font la demande dans les limites des coûts proposés et détaillés dans ce tableau?
- Si un entrepreneur peut répartir les coûts dans un certain nombre de lieux et ainsi diminuer les coûts totaux, mais qu'il n'est pas retenu pour tous les lieux, de quelle façon l'entrepreneur devrait-il mettre en évidence que, s'il n'est pas retenu pour tous les lieux, le prix sera différent?

**R. 52 :** Pour chaque période de contrat, les soumissionnaires doivent saisir le taux horaire proposé pour la période de contrat initiale et chaque période en option. Les soumissionnaires peuvent présenter des propositions applicables à un seul lieu (ville). Le SCC attribue un nombre d'heures défini pour chaque lieu (ville). Chaque autorisation de tâches subséquente précisera le niveau d'effort requis. Aucun changement aux modalités de paiement proposées ne sera accepté.

**Q. 53 :** Concernant les CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES :

- O1 : veuillez fournir une liste détaillée ou une explication de ce qui constitue un « groupe confessionnel distinct » pour les besoins de la présente réponse.
- O2 : veuillez fournir des exemples d'un « projet » en fonction de ce critère technique obligatoire et en fournir une description.
- O2 : les projets (tels qu'ils sont définis ci-dessus) s'appliquent-ils si l'entrepreneur les a entrepris de son propre chef afin de faciliter son travail auprès des délinquants qui réintègrent la société et non au nom d'un autre groupe?
- O3 et O4 : veuillez préciser ce qui constitue « une expérience de deux ans » en fonction de ce critère. Par exemple, si une année de travail compte 235 jours ouvrables et que l'entrepreneur a fourni 500 jours de travail répartis sur cinq ans, est-ce admissible comme expérience de deux ans? Une participation à temps partiel sur une période de deux ans est-elle suffisante pour satisfaire à ce critère technique obligatoire?

**R. 53 :** O1 : Un groupe confessionnel distinct désigne des groupes de pratique ou de croyance distincte. Par exemple, catholiques, bouddhistes, protestants et musulmans sont des groupes confessionnels distincts. O2 : Un projet est défini comme un contrat, une expérience de travail à temps partiel ou à temps plein ou la supervision d'un programme de bénévolat en collaboration avec un autre organisme. O2 : Non. O3 et O4 : Deux années désignent la période nécessaire pour terminer les tâches associées au critère.

**Q. 54 :** Concernant l'annexe 1 et l'annexe 2, il semble qu'AUCUN document sur le site Web n'est désigné comme étant l'annexe 1 ou l'annexe 2. Certains documents sont désignés comme pièce jointe 1 et pièce jointe 2. Veuillez préciser et confirmer que, sur le site Web, l'annexe 1 et l'annexe 2 correspondent bel et bien à la pièce jointe 1 et à la pièce jointe 2, respectivement.

**R. 54 :** Exact.

**Q. 55 :** Y a-t-il une attente afin que les soumissionnaires incorporent des frais d'administration dans leur offre? Et si oui, que serait raisonnable?

**R. 55 :** Les soumissionnaires sont responsables de déterminer leur taux horaire ferme tout compris.

**Q. 56 :** Compte tenu que la date de clôture des soumissions a été prolongé au 20 février, est-ce que la date de la communication - en période de soumission (5 jours ouvrables avant la date de clôture des soumissions) sera aussi prolongé?

**R. 56 :** Oui



**Q. 57** Quelle est la différence entre les critères techniques obligatoires et de critères techniques cotés ?

**R. 57** Annexe C - Critères d'évaluation a été modifié afin de supprimer la référence aux critères techniques car il n'y en a pas.

**Q. 58** Est-ce qu'un client peut être la même organisation que l'employeur de référence ?

**R. 58** Oui

**Q. 59.** S'il vous plaît confirmer que l'autorisation de tâches ne doit pas être complétée à ce moment.

**R. 59** Confirmé

**Q. 60** Comment et où pourrions-nous indiquer que notre offre soutient une population particulière (p.ex. Les femmes) ?

**R. 60** Cela peut être inclus dans l'offre technique.

**Q. 61** Comment l'énoncé des travaux devrait être adressé dans l'offre ?

**R. 61** L'énoncé des travaux est inclus en référence pour les soumissionnaires et ne nécessite pas une réponse à l'offre des soumissionnaires.

**Q. 62** De notre compréhension, les soumissionnaires doivent soumettre ces trois sections liées séparément: Soumission technique, soumission financière et certification. S'il vous plaît confirmer c'est le cas et qu'il n'y a pas d'autres pièces requises.

**R. 62** Confirmé

**Q. 63** Quel serait le format de la structuration de la partie offre technique? Dois-je suivre le format défini dans la section des critères obligatoire techniques?

**A. 63** Veuillez s'il vous plaît vous référer à la PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION, paragraphe 2 pour plus de détails.

**Q. 64** Quelle longueur devrait-être la section de la soumission technique?

**A. 64** Les soumissionnaires doivent démontrer dans leur soumission technique, leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils comptent répondre à ces exigences. Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité à effectuer les travaux de manière exhaustive, concise et claire.

**Q. 65** Que comprends une communauté de foi distincte? Est-ce un groupe religieux important (judaïsme, l'islam, le christianisme) ou se sont des confessions dans une seul, large tradition considérées comme distincts? (Catholique, pentecôtiste, etc.)

**A. 65** Veuillez voir la réponse à Q53.

**Q. 66** Qu'entend-on par « nom de client, nom de l'organisation, et l'adresse » dans les Critères Obligatoire techniques inclus dans la DDP ?

**A. 66** Le nom du client serait le chargé de projet ou le point de contact principal pour le projet. L'Organisation serait le nom juridique de l'entreprise ou le projet a été complété, et l'adresse est l'emplacement physique de l'organisation.



2. À PARTIE 4, 2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

supprimer: Le tableau ci-dessous :

	<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>Soumissionnaire 3</b>	<b>Totale</b>
<b>Prix évalué de l'offre</b>	\$ 55,000	\$ 50,000	\$ 45,000	
<b>Calculations</b>	45/55 * 100 = 81.82	50/55 * 100 = 90.91	55/55 * 100 = 100	272.73
	81.82 / 272.73 = 30%	90.91 / 272.73 = 33.33%	100 / 272.73 = 36.66%	
<b>Heures pas soumissionnaires</b>	900*30% = 270	900*33.33% = 300	900*36.66% = 330	900

insérer: Le tableau ci-dessous :

	<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>Soumissionnaire 3</b>	<b>Totale</b>
<b>Prix évalué de l'offre</b>	\$ 55,000	\$ 50,000	\$ 45,000	
<b>Calculations</b>	\$45,000/\$55,000 * 100 = 81.82	\$45,000/\$50,000 *100 = 90.00	\$45,000/\$45,000 * 100 = 100.00	271.82
	81.82 / 271.82 = 0.3010 (30.10%)	90.00 / 271.82 = 0.3344 (33.11%)	100 / 271.82 = 0.3679 (36.79%)	
<b>Heures pas soumissionnaires</b>	900*30.10% = 271	900*33.11% = 298	900*36.80% = 331	900

Tous les autres termes et conditions restent inchangés.